

COMMENT S'Y PRENDRE ?

- ◆ Réunir une petite équipe volontaire qui y consacre un peu de son temps. C'est le point de départ.
- ◆ Former les cadres et élus municipaux à la démarche développement durable.
- ◆ Recenser et associer les principaux acteurs locaux à la démarche : entreprises, associations, services de l'Etat et de la commune, syndicats, établissements scolaires, etc.).
- ◆ Faire le bilan de ce qui va et de ce qui ne va pas ; mesurer l'évolution et la prolonger pour voir ce qui risque d'arriver dans 10, 20, ou 50 ans.
- ◆ Elaborer de manière collective un projet de programme contenant des orientations mais aussi des actions concrètes à réaliser dans les domaines jugés prioritaires.
- ◆ En parler à la population. Lancer l'Agenda 21 en prévoyant des évaluations périodiques et concertées dans le cadre du débat public local.
- ◆ Les autorités locales examinent le projet de l'Agenda 21 local et décident d'un premier ensemble d'actions.
- ◆ L'Agenda 21 devra également comporter un « cahier des charges » précisant les objectifs attendus, le calendrier de réalisation, le budget accordé, les retombées à en attendre, les partenaires associés, les indicateurs de suivi et d'évaluation.
- ◆ Il faut prendre la ville comme un tout organique et vivant, comme le préconisait déjà au X^e siècle le philosophe Al Farabi.

Des sites web peuvent vous aider !

- Iepf Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie. Il contribue au renforcement des capacités et au développement des partenariats dans l'espace francophone. www.iepf.org
- Comité 21 Il rassemble des villes, associations, entreprises et collectivités locales et propose des démarches multi-acteurs. www.comite21.org Il vient de créer un site dédié aux Agenda 21 locaux en France et en Euro-Méditerranée. www.agenda21france.org
- Enda Environnement et développement. Organisation non-gouvernementale internationale créée en 1972. Enda a pour mission de lutter contre la pauvreté et de promouvoir le développement durable. www.enda.sn
- 4 D Association Dossiers et Débats pour le Développement Durable, basée à Paris. Créée en 1993, suite au Sommet de la Terre de Rio, 4D a pour mission de promouvoir le concept de développement durable en France et à l'étranger. www.association4d.org
- Mediaterre Système d'information mondiale francophone pour le développement durable. Réseau constitué de sites régionaux, thématiques et de sites d'acteurs dans les collectivités locales. www.mediaterre.org
- Pdm Programme de développement municipal. Basé à Cotonou, il regroupe des associations nationales de pouvoirs locaux d'Afrique de l'Ouest et du Centre et soutient les politiques de décentralisation et de renforcement des capacités des collectivités locales. www.pdm-net.org
- Fmccu Créée en 1945, la fédération mondiale des Cités-Unies réunit 1400 collectivités territoriales et encourage la solidarité entre ses membres. www.fmccu-uto.org
- Iclei Basé en Allemagne, le Conseil international pour les initiatives environnementales locales regroupe plus de 445 collectivités locales membres dans le monde et œuvre en faveur du développement durable local. www.iclei.org
- Pnud Programme des Nations-Unies pour le développement. Présent dans 170 pays, aide à identifier des voies possibles pour le développement. www.undp.org
- Cnueh/Unchs Basé à Nairobi, le Centre des Nations-Unies pour les établissements humains a pour mandat de promouvoir des villes écologiquement et socialement durables ainsi qu'un logement décent pour tous. www.unchs.org
- Pnue Programme environnement des Nations-Unies : basé au Kenya et créé en 1972, il propose des voies de développement respectueuses de l'environnement. www.unep.org
- La banque mondiale. www.banquemondiale.org
- Unitar Le site du Centre des Nations-Unies chargé des questions de formation. www.unitar.org

Cités durables



***Sans action immédiate
et sans mesures correctives
on va droit au mur,
car gérer sa ville ou son village
au jour le jour risque
de conduire
à une cité sans lendemain.***

Avec le soutien et la collaboration de



LE DEVELOPPEMENT DURABLE (DD) PEUT VOUS AIDER A PROGRESSER

- Le développement durable se préoccupe de ce qui se passera dans une ou deux générations et au-delà.
- Le DD traite la cité de manière globale et relie l'économique, le social, l'écologique, le culturel et la gouvernance.
- Le DD fait participer ensemble les élus, les services de la commune, les entreprises, les associations, les habitants.
- Le DD conduit à identifier le souhaitable (dans quelle cité nous voulons vivre) et le possible (ce que nous pouvons faire sur 3, 5 ou 10 ans).
- Le DD est économe : une dépense ici peut réduire la facture ailleurs. Par exemple, le tri permet des économies dans le traitement des déchets. La prise en compte des populations défavorisées contribue au développement social et à la cohésion nationale.
- Le DD mobilise en priorité les ressources locales avant d'en importer d'autres.
- Le DD cherche à éviter des risques, des pollutions ou des dégradations souvent irréversibles et coûteuses ici et ailleurs (exemple, la lutte contre l'effet de serre).
- Le DD tend à créer des emplois durables et, en même temps, à réduire la pauvreté.
- Le DD se préoccupe des énergies renouvelables (solaire, éolienne, hydraulique...), et du recyclage.
- Le DD identifie les espaces fragiles qu'il faut préserver dans l'intérêt de tous.



- Le DD s'adresse aux générations actuelles, mais d'abord aux jeunes qui seront celles de demain. Quelle place peut-on leur faire dès aujourd'hui dans la ville ?
- L'éducation se fait à l'école mais aussi sur des cas concrets qui peuvent accroître la solidarité, améliorer la ville. Le DD est un ensemble de travaux pratiques.
- Le DD c'est aussi voir ce que les autres villes et territoires ont fait, échanger avec eux et se servir des bons exemples, des bonnes pratiques des voisins.

En Afrique, comme ailleurs, le tableau est sombre :

Les villes ou villages ont une croissance annuelle supérieure à **4%**

60% des habitants des villes ne sont pas reliés à un réseau d'adduction d'eau potable et **80%** n'ont pas accès à un réseau d'assainissement

La croissance du volume des déchets est supérieure à **20%** sur 5 ans

Le revenu de **40%** des habitants des villes est inférieur à 2 dollars/jour

Le taux de chômage dans les villes africaines est supérieur à **30%**

LE DEVELOPPEMENT DURABLE

EST-CE?

Une procédure administrative ? non
Une contrainte : non, c'est un acte volontaire.

Le développement durable est une démarche qui implique l'adhésion à des principes et des valeurs : précaution, responsabilité, économie dans l'utilisation des ressources, solidarité, prévention, prise en compte des besoins des générations futures, décloisonnement des secteurs et des interventions... Ce n'est pas une procédure administrative.



Un surcoût ? Non ! Le DD peut permettre de réaliser des économies. Il aboutit également à diminuer les coûts externes non pris en compte habituellement (pollutions, coûts intergénérationnels, etc.).

Complicé ? Non, à partir du moment où il fait l'objet d'une large adhésion sociale, où nous y participons tous, chacun à notre place : habitants, ONG, syndicats, producteurs, commerçants, consommateurs, fonctionnaires, techniciens...